

JUIN/JUILLET 2024 - N° 538

# Le Léodranais



**Repas des aînés, le 8 mai**





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,  
J'espère que vous allez bien.

Le 9 juin dernier, les résultats des élections européennes ont secoué notre pays. Les Françaises et les Français ont exprimé leur exaspération vis-à-vis des décisions prises par le Président de la République et son gouvernement.

Depuis, comme dans une mauvaise série TV, le paysage politique se décompose. Ou plutôt se recompose par des alliances incompréhensibles.

Dans quel monde vit-on !

Et pourtant, à partir du 26 juillet prochain, auront lieu les Jeux olympiques, puis paralympiques, de Paris. Ce sera le plus grand événement jamais réalisé en France. Nous recevrons plus de 10 millions de spectateurs venus du monde entier. Ces jeux seront aussi une vitrine exceptionnelle de la beauté et du savoir-faire de notre pays, première destination touristique du monde. Et surtout, près de 11 000 athlètes viendront défendre les couleurs de leur nation et vivre l'incroyable expérience olympique.

Je forme le vœu, que le résultat des élections législatives ne nous mène pas au chaos. Et que le rendez-vous olympique, avec le monde entier, se déroule normalement. L'industrie touristique française pourrait souffrir d'une décroissance importante et l'image de la France durablement dégradée.

Sans cette dissolution soudaine de l'Assemblée nationale, cette période aurait dû nous emmener tranquillement vers l'été.

Devant les enjeux que représentent ces élections législatives, j'ai décidé de ne pas me représenter. Mon rôle est de vous redonner confiance, de me battre à vos côtés pour faire entendre vos préoccupations auprès des instances compétentes et faciliter vos demandes lorsque cela est possible. Ce n'est donc pas le moment de s'éparpiller. Je préfère donc mettre mon énergie dans ma fonction de Maire.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à profiter de cette période olympique pour nous rassembler, nous ressaisir et partager de bons moments pour sortir justement de notre quotidien. Et si c'était l'occasion de prendre conscience que nous ne sommes pas seuls et que chacun peut aider l'autre à vivre un peu mieux.

Je vous invite aussi à cultiver l'esprit olympique, celui qui exige de la compréhension mutuelle, anime l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play.

Pensez-y lorsque vous viendrez voter les 30 juin et 7 juillet prochains. Retrouvons de la sérénité !

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon mois de juin et un bel été.

Stéphane Briend, Maire

**LE PLÉDRANAIS :** Diffusion 3300 exemplaires

**Contact à la mairie pour le Plédranais :**

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

**Directeur de publication :** Stéphane BRIEND

**Membres de la Commission Communication :**

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

**Maquette & Rédaction :** Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

**Réalisation et Impression :**

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

**Crédits photos :**

Mairie de Plédran, Associations

**Régie publicitaire :** Communicolor Plédran

**Distribution :** Mairie de Plédran - www.pledran.bzh  
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

**ABONNEMENT pour les non Plédranais :**

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledran.bzh

**Plédranais de août/sept. 2024**  
au plus tard le **mercredi 19 juin**  
Distribution à partir du 23 août

**Plédranais de octobre 2024**  
au plus tard le **mercredi 18 sept.**  
Distribution à partir du 15 octobre

**RAPPEL**

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

**Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.**

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte





# Conseil Municipal du 28 mai 2024

## RESSOURCES HUMAINES

### ■ VERSEMENT GRATIFICATION STAGIAIRE BAFA

Le Conseil Municipal APPROUVE le versement d'une gratification de 150 euros par semaine aux stagiaires BAFA effectuant leur stage pratique au sein du pôle animation du service Enfance-Jeunesse (période de stage d'un minimum de 14 jours effectifs).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## FINANCES

### ■ TARIFICATION DE L'ETE JEUNES 2024

Le Conseil Municipal ADOPTE les tarifs présentés pour l'Eté Jeunes 2024 : Accueil Collectif de Mineurs destiné aux 12-17 ans qui fonctionne sous forme d'adhésion obligatoire, modulée en fonction du quotient familial. L'adhésion permet un accès à la structure en juillet-août et offre une remise de 50 % sur le coût des activités.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ TARIFICATION DE L'ESPACE JEUNES 2024-2025

Le Conseil Municipal ADOPTE les tarifs présentés pour l'espace jeunes : Accueil Collectif de Mineurs destiné aux 12-17 ans qui fonctionne sous forme d'adhésion permettant de bénéficier d'activités à tarif préférentiel.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ TARIFS DES SERVICES RESTAURATION 2024-2025

Le Conseil Municipal ADOPTE les tarifs présentés pour la restauration pour l'année scolaire 2024-2025 (augmentation de 2 %).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ TARIFS DES SERVICES ANIMATION 2024-2025

Le Conseil Municipal ADOPTE les tarifs présentés pour les services animation pour l'année scolaire 2024-2025 (augmentation de 4 %).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ DELIBERATION RELATIVE A LA FONGIBILITE DES CRÉDITS

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à procéder, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ; et VALIDE l'application de ces dispositions pour le budget principal et les budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## TRAVAUX

### ■ TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ECOLE DES COTEAUX : VALIDATION OPTION « LAINE DE BOIS »

Le Conseil Municipal RETIENT l'option « laine de bois » pour un montant de

8 769,21 euros H.T. de l'entreprise IMR, en plus du devis initialement proposé (127 763,86 euros H.T) pour la rénovation thermique de l'école des Coteaux soit un montant total de 136 533,07 euros H.T et VALIDE le tableau d'attribution des lots présenté.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECOLE DES COTEAUX – ATTRIBUTION DU LOT 5 : COUVERTURE

Le Conseil Municipal RETIENT l'entreprise Breizh Toitures Rénovation pour le lot couverture de la rénovation thermique de l'école des Coteaux pour un montant de 5 775,60 € (lot n'ayant pas obtenu de réponse lors du marché initial, il a fait l'objet d'une consultation ultérieure) et AUTORISE le Maire à signer tout acte afférent à ce marché.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU RESTAURANT SCOLAIRE DES COTEAUX

Le Conseil Municipal RETIENT l'entreprise Breizh Toiture Rénovation pour le remplacement de la couverture du restaurant scolaire dont le devis se monte à 38 013,01 € H.T (dégradée suite à la tempête de novembre 2023) et AUTORISE le Maire à signer tout acte afférent à ce marché.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

**A noter : prochain Conseil Municipal le mardi 25 juin**

## INFOS

# HORAIRES



### • Mairie : Tél. 02 96 64 34 20

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.

• **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

### • Horizon : Tél. 02 96 64 30 30

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

### • Médiathèque : Tél. 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

### • CCAS : Tél. 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h

Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement

### • CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération : Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00

13 avenue Pierre Mendès France  
22950 TREGUEUX.

### • Police Municipale : Tél. 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.

## MAI 2024

## Permis de construire

> RANNOU/ LE HELLOCO, 6 rue des Hirondelles, Construction d'une maison individuelle, d'un abri de jardin en extension de l'habitation et d'une terrasse

## Déclarations préalables

> VEILLON Didier, 16 allée des Cormorans, Pose de 2 baies coulissantes

> BOULET Alain, 51 La Côte, Pose de panneaux photovoltaïques

> LE GLATIN Alphonse, 11 rue du Challonge, Isolation extérieur

> DAMAY Isabelle, 26 Le Vieil Aunay, Changement de menuiseries

> LE GALL Jean-Jacques, 54 Le Rocher, Changement de destination d'une bâtisse agricole pour la création d'un logement. Rénovation du bâtiment

> PERON Stéphane, 9 allée de Picardie, Installation de 4 panneaux photovoltaïques posés sur toiture-terrasse

> GESLIN Fanny, 11 rue de Bel Air, Extension de l'habitation

> GUILLAUME Philippe, 6 b rue de la Belle Issue, Pose de 6 panneaux photovoltaïques

> GACHONS Eric, 12 Le Madray, Pose de 2 velux en bois recouverts de tôle gris anthracite

> LE MOAL Patrice, 9 B rue du Haut Chemin, Implantation d'une clôture sur 19 ml avec une hauteur de 1.80 m

> CHAPON André, 14 rue Paul Féval, Création d'un portail et création de 2 clôtures

> NICOLAS Thierry, 14 rue Antoine Mazier, Construction d'un carport et édification d'une clôture

> HAMON Marie-Claire, 32 rue de la Rochette, Abattage de 10 grands pins

> PHILAU Thierry, 9 rue de la Ville Eon, Abattage d'un arbre

> AGENCE Solution Climat, 1 rue de la Rochette, Installation de 10 panneaux photovoltaïques noirs anti-reflet en surimposition à la toiture Sud

> GESLIN Fanny, 11 rue de Bel Air, Pose d'une clôture et d'une pergola

> RAUL Anthony, 18 bis rue de la Résistance, extension de l'habitation

> FALAISE Virginie, 6 allée d'Aquitaine, Abri de jardin

> GUEDON Fabien, 29 rue du Clos Maret, Extension ossature bois

> MINORA CONCEPT, 61 Le Village, Installation de 24 panneaux photovoltaïques

> Mairie de Plédran, 6 rue de écoles, Construction d'un abri de stockage au P.E.F.

> POILPOT Franck, 4 allée du Fou de Bassan, Remplacement grillage existant par des claustras ajourés

> CORLAY Denis, 1 rue de la Ville Guinvray, Pose de 4 panneaux photovoltaïques

> MALCUIT Ollivier, 5 rue des Bleuets, Suppression d'une fenêtre. Installation d'une fenêtre panoramique. Agrandissement d'une porte de service

> LEVERGNEUX Basile, 16 rue Henri Matisse, pose clôture, portail et portillon

> LENGRONNE Yves, 8 allée de Goélands, Véranda

## Permis de démolir

> Mairie de Plédran, 1 Cité des Jardins, Démolition d'un logement

> DAULNY Gilbert, 17 Le Quartier d'en Bas, Démolition ancien garage

## Etat Civil

## Naissances

■ TECHER Hina, 28 rue des Lilas.

■ LESPERS Solan, 5 allée Xavier Grall.

■ CELIME Imtiyaz, 6 rue de Champagne.

■ BOSCHER Alys, 79 la Chesnaie de Péran.

■ COATRIEUX ROSE, 9 bis rue des Bruyères.

■ FIERDEHAICHE Mewen, 42 la Ville Folle.

## Mariages

■ Laurent POUVREAU, Conducteur de ligne en agro-alimentaire, et Emilie GOURRONC, Animatrice petite enfance, domiciliés à Plédran, 3 rue Van Gogh.

■ Vincent BIRET, sous-officier de gendarmerie, et Marie MONCHOIX, employée de banque, domiciliés à Yffiniac, 115 Rocade Champêtre.

## Décès

■ LE GOFF Freddy, 60 ans, 24 rue des Prés Bernard.

■ HUQUET Denise née ROUVRAIS, 92 ans, 25 rue du 19-Mars-1962.

■ MORIN Bernadette, 90 ans, 10 rue Bel Orient.

■ PIETO Carmen née RECIO, 67 ans, 13 rue Charles de Gaulle.

■ ROUXEL Cécile née GAUTIER, 98 ans, 52 le Rochay.

■ CHATTE Louis, 88 ans, 10 rue Bel Orient.

## Naissance sur Plédran !

Le petit Mewen Fierdehaiche est né le 25 avril 2024 à Plédran. Il pèse 3,278 kg et mesure 52 cm.



« Pourtant à 4 minutes de route de la maternité de Saint-Brieuc, nous n'avons pas eu le temps de nous y rendre puisque Mewen a pointé son petit nez dans la cour de notre maison avant même que nous puissions monter en voiture. Merci aux pompiers et au SAMU pour leur intervention rapide et bienveillante. »



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

**Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.**

## Élections européennes du 9 juin 2024

### RESULTATS

	TOTAL	%
INSCRITS	5209	
VOTANTS	2960	56,82%
BLANCS	60	1,15%
NULS	48	0,92%
EXPRIMÉS	2852	54,75%

N°	DESIGNATION DES LISTES	TOTAL	%
3	LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR	109	3,82%
4	LA FRANCE INSOUmise - UNION POPULAIRE	165	5,79%
5	LA FRANCE REVIENT ! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN	989	34,68%
6	EUROPE ÉCOLOGIE	134	4,70%
8	PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI	54	1,89%
11	BESOIN D'EUROPE	434	15,22%
13	ÉQUINOXE : ÉCOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE	7	0,25%
14	ÉCOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	13	0,46%
15	LISTE ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX	25	0,88%
16	PAIX ET DÉCROISSANCE	1	0,04%
18	LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	169	5,93%
19	LUTTE OUVRIERE - LE CAMP DES TRAVAILLEURS	18	0,63%
22	POUR UN MONDE SANS FRONTIÈRES NI PATRONS, URGENCE REVOLUTION !	6	0,21%
23	"POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTÉ !" PRÉSENTÉE PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS	2	0,07%
24	L'EUROPE CA SUFFIT !	14	0,49%
27	RÉVEILLER L'EUROPE	443	15,53%
29	ALLIANCE RURALE	84	2,95%
30	FRANCE LIBRE	1	0,04%
31	EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE	16	0,56%
33	GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL	132	4,63%
35	ÉCOLOGIE AU CENTRE	35	1,23%
37	ESPERANTO LANGUE COMMUNE	1	0,04%

2 852

Les listes non-mentionnées dans le tableau ci-dessus n'ont obtenu aucun suffrage.

## Elections Législatives

30 juin et dimanche 7 juillet



Pour voter lors des élections législatives 2024, vous devez être inscrit sur les listes électorales **à la date du 9 juin 2024**. Mais certains Français, qui se trouvent dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré) **peuvent s'inscrire jusqu'au 20 juin 2024**.

Les listes électorales qui seront utilisées pour l'élection sont celles **arrêtées à la date du 10 juin 2024** (date de dossier complet dans le REU dans le cas d'une nouvelle inscription). Toutes les inscriptions qui interviendraient après cette date ne pourront être prises en compte par les mairies pour la participation au scrutin des 30 juin et 7 juillet prochain. Les dispositions prévues par les articles L. 20 (recours au tribunal judiciaire) et L. 30 du code électoral (dérogations pour une inscription tardive) demeurent applicables. Du fait de la proximité des élections européennes, il ne sera pas procédé à des livraisons de cartes électorales. Nous rappelons que celles-ci ne sont pas nécessaires pour aller voter, la justification d'identité au bureau de vote et la présence sur la liste d'émargement du bureau étant suffisantes pour participer au scrutin.

### VOTE PAR PROCURATION N'attendez pas le dernier moment !

Le vote par procuration permet à un électeur absent ou empêché de choisir un électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote. Le mandataire est inscrit sur n'importe quelle liste électorale en

France, et non plus exclusivement à Plédran. Ce dernier devra néanmoins se déplacer à Plédran le jour du vote. Chaque mandataire ne peut disposer que d'**1 procuration**.

### Comment procéder :

1) Préparez votre demande :  
- Soit par voie DEMATERIALISEE sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr>

(N'hésitez pas à demander, en mairie, l'aide de la conseillère numérique au 06 08 05 33 77)  
- Soit par PAPIER en complétant le Cerfa n° 14952\*03, disponible sur le site du service public.

**Dans les 2 cas, vous devez indiquer pour vous et votre mandataire le Numéro National d'Électeur noté sur la carte d'électeur ou en consultant le site du service public « interroger sa situation électorale » ou en mairie.**

2) Présentez-vous à la Gendarmerie (la Police Municipale de Plédran n'est pas habilitée) ou au Tribunal Judiciaire avec un justificatif d'identité.

3) Un récépissé vous sera remis immédiatement.

4) Vous devez prévenir votre mandataire (il ne reçoit pas de volet de procuration à son domicile).

**Cas particuliers :** les personnes ne pouvant se déplacer doivent solliciter la venue à domicile d'un officier de police judiciaire auprès de la gendarmerie de Quintin au 02 96 74 80 17 (certificat médical exigé).

À tout moment, vous pouvez résilier la procuration.



## Services Techniques

### Les Brèves

#### Les travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Les plantations d'été des massifs communaux sont en cours. Les agents des services techniques poursuivent les travaux d'entretien des parterres, des pelouses et de la voirie communale.



■ Le fauchage des accotements et talus a commencé sur les axes routiers. Les épaveuses interviendront jusqu'au mois de septembre.



■ La campagne de fauchage des bords de routes départementales est également en cours. Elle sera réalisée en deux temps :

- une 1<sup>ère</sup> phase entre mi-mai et mi-juin : les dégagements de visibilité des carrefours dangereux sur une largeur de rotor sur les accotements,
- une 2<sup>ème</sup> phase entre mi-août et fin décembre : fauchage de la totalité de l'accotement, débroussaillage du fossé et du talus sur une largeur de rotor (les hauts de talus et crêtes ne seront pas débroussaillés).

■ Les agents des services techniques assistent également les associations pour le prêt du matériel dans le cadre des diverses manifestations organisées sur la commune.

#### Données du radar pédagogique :

##### > Rue Roger Vercel - Cornille :

Sens sortie agglomération, posé pendant 9 semaines

- Limitation 50 km/h
- Nombre de véhicules entrants : 26 030
- Nombre de véhicules sortants : 26 700
- Vitesse moyenne sens entrant : 45.95 Km/h
- Vitesse moyenne sens sortant : 51.36 km/h



##### > Aire d'accueil :

Sens Bourg - Yffiniac, posé pendant 8 semaines

- Limitation 70 km/h
- Nombre de véhicules entrants : 22 529
- Nombre de véhicules sortants : 20 434
- Vitesse moyenne sens entrant : 61.46 Km/h
- Vitesse moyenne sens sortant : 60.22 km/h

#### Les travaux des entreprises

■ L'entreprise Colas a commencé les travaux préparatoires et de rabotage pour les réfections de voiries aux Landes, au Ventoué, La Ville Es Riaux, La Porte Es Clerc, Rue de la Bessière et Impasse du Lavoir de la Jaunette.



■ L'entreprise a également réalisé la réfection de la voirie au Petit Hirel.

■ Nous vous informons que le service des Eaux de Saint Briec Armor Agglomération a mandaté l'entreprise DLE pour la rénovation des branchements d'eau potable de la Rue des Lilas. Cette première phase de travaux débutera début juillet pour une période de 4 semaines.

## Présentation PLUi

Suite à l'arrêt projet en date du 29 février dernier, le dossier est accessible au grand public sur le site internet de l'agglomération

<https://www.saintbriec-armor-agglo.bzh>





## Avis d'enquête publique portant sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Saint-Brieuc

Par arrêté en date du 24 mai 2024, M. Thierry ANDRIEUX, Président du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Saint-Brieuc comportant un document d'aménagement artisanal et commercial et arrêté le 16 février 2024.

**Le projet de SCOT du Pays de Saint-Brieuc arrêté**, fixe les orientations générales du développement du territoire et de l'organisation de l'espace, d'ici à 2040. Il définit des principes et des choix d'urbanisation, de développement et d'aménagement, en mettant l'environnement au cœur des préoccupations du projet. Il comprend notamment un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

**L'enquête publique se déroule du vendredi 14 juin à 9 h au lundi 15 juillet à 17 h.** Le périmètre de l'enquête publique couvre 70 communes regroupées en deux E.P.C.I. : Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer.

**Siège de l'enquête publique, lieux d'enquête et consultation du dossier :** Le siège de l'enquête publique est fixé au Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc – C.I.A. – Bâtiment B – 2<sup>ème</sup> étage – 5 rue du 71<sup>ème</sup> R.I à 22000 Saint-Brieuc.

**Le dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête :**

- Au siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Au siège de SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION et de LAMBALLE TERRE ET MER
- En mairie de : Binic-Etables-sur-Mer, Lamballe Armor, Langueux, Plaintel, Plédéliac, Plénée-Jugon, Pléneuf-Val-André, Plérin, Quessoy et Quintin
- En version numérique via le site suivant : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org) (rubrique « le SCOT »)
- En version numérique depuis le registre d'enquête publique dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/scot-saint-brieuc>

.....  
**Lieux de permanence de la commission d'enquête :**

- Vendredi 14/06** de 9 h à 12 h : Syndicat Mixte de la Baie de St-Brieuc
- Vendredi 14/06** de 14 h à 17 h : Mairie de Lamballe Armor
- Jedi 20/06** de 9 h à 12 h : Mairie de Quintin

- Jedi 20/06** de 14 h 30 à 17 h 30 : Mairie de Plérin
- Samedi 22/06** de 9 h à 12 h : mairie de Langueux
- Samedi 29/06** de 9 h à 12 h : mairie de Quessoy
- Vendredi 05/07** de 9 h à 12 h : mairie de Binic-Etables sur Mer
- Vendredi 05/07** de 15 h à 18 h 30 : Saint Brieuc Armor Agglomération
- Lundi 08/07** de 9 h à 12 h : mairie de Plaintel
- Lundi 08/07** de 14 h à 17 h : mairie de Plédéliac
- Mercredi 10/07** de 9 h à 12 h : mairie de Plénée-Jugon
- Mercredi 10/07** de 14 h à 17 h : mairie de Pléneuf-Val-André
- Lundi 15/07** de 9 h à 12 h : Communauté d'Agglomération de LAMBALLE Terre et Mer
- Lundi 15/07** de 14 h à 17 h : Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc

L'intégralité de l'arrêté est consultable, sur simple demande, auprès du service urbanisme de la mairie : [urbanisme@pledbran.bzh](mailto:urbanisme@pledbran.bzh)

# Alerte Breizh !

## Même par temps breton, protégeons-nous des UV

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs !

**Même par temps breton, protégeons-nous !**

Une campagne des CPAM, de la Direction régionale du service médical et des MSA de Bretagne.

**Dès le plus jeune âge, la protection du soleil est primordiale pour protéger la santé des enfants.**

La peau des enfants est plus fine, par conséquent plus fragile que celle d'un adulte. Les rayons UV sont donc plus nocifs pour eux. Il est primordial de limiter leur exposition au soleil. Les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte.

Quelques rappels pour petits et grands :

• **S'informer de l'indice UV du jour :** une protection est nécessaire dès l'indice UV > 3. Soyez vigilant même s'il ne fait pas chaud, en cas de vent frais ou si le temps est couvert car les UV ne chauffent pas ! Retrouvez l'indice UV près de chez vous sur [alerte-breizh.fr](http://alerte-breizh.fr).

• **Mettre un chapeau ou une casquette :** si vous êtes exposé-e au soleil ou pratiquez une activité en extérieur (jardinage, sport, balade...). Les rayons UV sont très forts d'avril à fin août. Et c'est valable même si le temps est voilé ou nuageux !

• **Se mettre à l'ombre entre 12h et 16h :** choisissez des endroits ombragés pour les activités extérieures et évitez l'exposition au soleil entre 12h et 16h, au printemps et en été, car l'intensité des rayons est alors maximale.

• **Mettre des lunettes de soleil :** le soleil peut aussi entraîner certaines maladies des yeux (ophtalmie, kératite, cataracte, lésions de la rétine). Dès que vous sortez, portez des lunettes de soleil avec filtre anti UV. Choisissez-les bien ! Elles doivent être enveloppantes, de catégories 2 ou 3 et porter la marque CE.

• **Mettre des vêtements couvrants :** couvrez-vous si vous devez rester longtemps au soleil. Les vêtements assurent une meilleure protection que la crème solaire, qui doit être appliquée sur les parties non couvertes.

• **Mettre de la crème solaire :** un coup de soleil peut provoquer des brûlures de la peau. Pour vous protéger des rayons ultraviolets, vous et vos enfants, utilisez des crèmes solaires anti UVA et UVB, indice 30 minimum, même s'il y a des nuages, et renouvelez l'application toutes les deux heures.

Plus d'informations sur [www.alerte-breizh.fr](http://www.alerte-breizh.fr)

**ALERTE BREIZH**

**Même par temps breton t'as pas de avec les UV**

Si l'indice UV est supérieur à 3, le risque est réel. Surveille-le sur [alerte-breizh.fr](http://alerte-breizh.fr)

## Repas des aînés, le 8 mai

Journée attendue de la part des aînés, le repas du 8 mai s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Environ 400 convives étaient réunis pour partager le repas, préparé par les Saveurs du Penthièvre : Plédranais de plus de 75 ans, accompagnés ou non, membres du CCAS et du Conseil Municipal.

Les doyens de la commune ont répondu à l'invitation et ont participé au repas : Mme Simone Pedron et M. Arthur Perron, tous deux 99 ans. Ce moment festif offert par le CCAS permet à chacun d'échanger, de converser entre amis et de se remémorer de nombreux souvenirs d'antan. Chanteurs et chanteuses ont poussé la chansonnette tout au long du repas pour le plus grand plaisir d'un public connaisseur.



Un bal animé par Claude Lanoë a clôturé l'après-midi. Claude Lanoë ainsi que sa femme Gilberte ont été chaleureusement remerciés par les élus pour leurs bons et loyaux services à l'animation du repas du 8 mai et ceci durant 9 années. Il est important de signaler que Claude Lanoë a également contribué à l'animation de plusieurs temps festifs au sein de l'Ehpad Bel Orient ; moments de partage toujours très appréciés par les résidents de l'établissement.



## Le muguet du 1<sup>er</sup> mai

Comme chaque année, Stéphane Briend, Maire, accompagné de Christiane Le Moual, adjointe aux affaires sociales et de Solange Fanic, membre du CCAS, ont rendu visite aux résidents de l'EHPAD Bel Orient afin de leur offrir un brin de muguet en cette journée du 1<sup>er</sup> mai.



## Commémoration 8 Mai

Sous un beau ciel bleu, la commémoration du 8 Mai 1945 s'est déroulée en présence d'un public nombreux devant le monument aux Morts.

Autour du Conseil Municipal Enfants avec le déploiement de 5 anciens véhicules militaires du débarquement, la cérémonie de mémoire honorait la présence de trois jeunes portes drapeaux.

*« Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon; depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime. »*

M. le Maire Stéphane Briend, au côté du CME, a présidé le cérémonial du souvenir, en évoquant que beaucoup de soldats avaient 20 ans lors du débarquement :

*« C'est aussi pour vous, chers enfants, que nous nous rassemblons afin de vous transmettre des valeurs de Paix et de Liberté. »*

*« Demain, c'est vous, chers enfants, qui aurez 20 ans. »* et de poursuivre :

*« Soyez fiers de votre pays au nom duquel ils sont morts. Aimer la France comme ils l'ont aimée, sans haïr votre prochain. »*

A la lecture du message du Ministre des Armées M. Sébastien LECORNU, ses propos mettaient en avant :

*« De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.*

*Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime. »*



Porte-drapeaux avant le défilé



Le Maire entouré des membres du CME, des présidents d'associations patriotiques, de la Gendarmerie et des pompiers.

Population nombreuse sur le parvis du monument aux Morts



Les enfants du CME dans un des véhicules militaire (DODGE)

A l'issue de la cérémonie, une remise de diplômes a honoré 3 jeunes porte-drapeaux Plédranais. Ensuite les enfants du CME ont pu apprécier de monter dans les véhicules anciens et de faire un tour dans les rues principales de Plédran..

La mairie remercie la présence de l'association MVCG BRETAGNE pour l'exposition de leurs véhicules militaires, dont certains ont vécu le débarquement et qui ont participé aux différentes festivités en Normandie pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire du 6 juin 1944.

M. le Maire a convié la population à prendre part au vin d'honneur à la mairie.

## Remise de diplômes "jeune porte-drapeau"

Moment important pour 3 jeunes Plédranais qui ont reçu de la part du Maire, leur diplôme de porte-drapeau, en compagnie de leurs parrains ; pour les remplacer à l'avenir.

Les jeunes diplômés de cette promotion, équipés de gants blancs, d'une coiffe (casquette), d'un blazer et de signes reconnaissables, ont été encadrés par les Cols Bleus pendant leur formation. Ils peuvent désormais officier aux différentes cérémonies ou commémorations.



Les jeunes diplômés en compagnie de leurs parrains :  
- Kévin MERLIN / François LE BELLEGO  
- Garance BOISHARDY / Ernest LE GOFF  
- Thuriane DORNADIC / André LE BORGNE



### Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70  
mosaik22@orange.fr - [www.mosaikpledran.fr](http://www.mosaikpledran.fr)

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



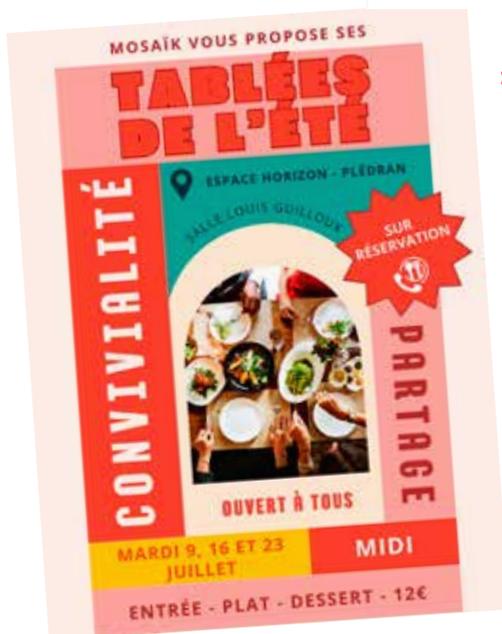
Inscriptions à Mosaïk,  
par téléphone ou par mail

## Programme à venir

>>> **Mercredi 19 juin : Repas partagé.** Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine  
Tarif invité : 6 €/adulte et 3 €/enfant. RDV à 12h30 à Mosaïk

>>> **Mercredi 26 juin : Découverte des techniques de pêche aux palourdes.** Le lieu et l'horaire seront redéfinis en fonction des marées.  
Tarif : 10 €/adulte – 7 €/enfant – 10 places maximum.

## c'est l'été! à Mosaïk



►► Comme chaque année, Mosaïk dévoile sa programmation estivale le 18 juin lors d'un après-midi festif au Pôle Enfance et Famille.

Le grand jeu-concours offre deux sorties en famille avec Mosaïk pour les moments forts de la programmation estivale... Inscription à l'accueil avant le tirage au sort le vendredi 21 juin.

Au programme cette année : parc d'attraction, activités sportives et familiales, visites et bien d'autres ...

Vous pouvez retrouver la plaquette avec le détail du programme à Mosaïk, sur notre site internet ou nos réseaux sociaux.

Ouverture des inscriptions aux activités

d'été le lundi 24 juin à partir de 9h30, dans la limite de 2 sorties le samedi maximum par famille.

Pour participer aux activités, l'adhésion annuelle à Mosaïk est nécessaire. Elle est de 7 € par foyer et valable de juin à mai de l'année suivante.

►► Cet été Mosaïk vous propose ses tables de l'été

►► Présentation du projet « Estivales Sielbleusiennes »

le vendredi 21 juin à 10h30 à Mosaïk





## Rando Tour

Samedi 6 juillet

Plédran → ESAT St-Quihouet (Plaintel) → Plédran

Rendez-vous à partir de 8h30, Maison des associations, rue des écoles.

Café d'accueil offert par la Mairie.

**Départ à 9h pour un 1<sup>er</sup> parcours de 11,5 km. Prévoir pique-nique.**

Circuit plein de découvertes, du néolithique à nos jours : lavoirs, fontaines, le Fuseau de Margot, le jardin de coquillages de Pierre Darcel.

Pique-nique le midi à l'ESAT de Saint-Quihouet à Plaintel qui pourra nous abriter en cas de pluie...

**Départ à 14h pour le 2<sup>ème</sup> circuit de 10 km.**

Halte à la chapelle Saint-Nicolas et découverte du château de Craffault commenté par le gardien...

**Retour à Plédran par le célèbre bois de Plédran vers 17h.**

Ensuite le temps de la relaxation (salle de la Maison des associations).

Pot de bienvenue de la Mairie vers 18h – 18h30.

**Repas au restaurant à partir de 19h30 (planteur et ses verrines, paleron cochon pommes de terre rissolées, tiramisu Breizh) entrecoupé par les animations de l'illusionniste Justin Cavelan.**

**Tarifs et infos : [randodelabaie.fr](http://randodelabaie.fr)**

## Soirée des sportifs

Cette sympathique cérémonie annuelle qui honore le monde associatif et sportif aura lieu le vendredi 24 novembre 2024 à 19h à la salle Horizon.



Les athlètes de la commune ayant obtenu des résultats significatifs dans leur discipline ainsi que les bénévoles des associations locales dont les services et missions présentent un caractère émérite sont invités à se faire connaître, soit individuellement ou par le biais de leur association, **au plus tard le lundi 30 septembre 2024** auprès des services de la mairie par téléphone au 02 96 64 30 30 (salle Horizon) ou par courriel à l'adresse suivante : [magali.hamon@pledran.bzh](mailto:magali.hamon@pledran.bzh).

**Afin de traiter au mieux l'ensemble des demandes, il est demandé aux récipiendaires de retracer en quelques lignes leur palmarès sportif ou parcours associatif.**

[www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh) JUIN/JUILLET 2024



## Un chef étoilé a fait son show à Plédran

Ce dimanche 5 mai, c'était une première en la matière.

Un show culinaire orchestré de mains de maître par le chef étoilé Christophe Le Fur et son "sommelier marrakechois" Laurent Chandemerle à la salle Horizon.

« Salle comble pour ce nouveau concept qui plaît beaucoup, c'est une véritable réussite que nous allons peaufiner » confiait l'imitateur, qui a mis en place ce spectacle.

Un peu de stress aussi pour Christophe Le Fur, pourtant habitué des fourneaux, mais la simplicité, le talent et l'improvisation ont très vite fait retomber la pression, pour le plus grand plaisir des spectateurs.



## Tour de Bretagne des véhicules anciens

Passage du Tour de Bretagne des véhicules anciens sur la commune le dimanche 20 mai dernier, sous un soleil radieux.

L'occasion, pour le nombreux public présent, d'admirer ces véhicules d'une autre époque entretenus par des passionnés !



## les aventures de Gwinver <<<



### Gwinver à la découverte de l'île de Mallaco

La ville fortifiée d'Alcúdia et sa muraille, ici la porte Mallorca.

### Gwinver à la découverte de l'Islande

Sur la glace

### Gwinver à la découverte des States

Petit road trip pour notre voyage de noces à travers la côte et avec Gwinver bien évidemment ! Il a adoré !



## Arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape de St-Brieuc Agglo Tour samedi 17 août 2024



Des déviations de route seront mises en place de 10h à 18h environ par arrêté municipal. Il sera demandé, aux riverains des circuits empruntés, la plus grande prudence et de bien vouloir tenir en laisse leurs animaux de compagnie.

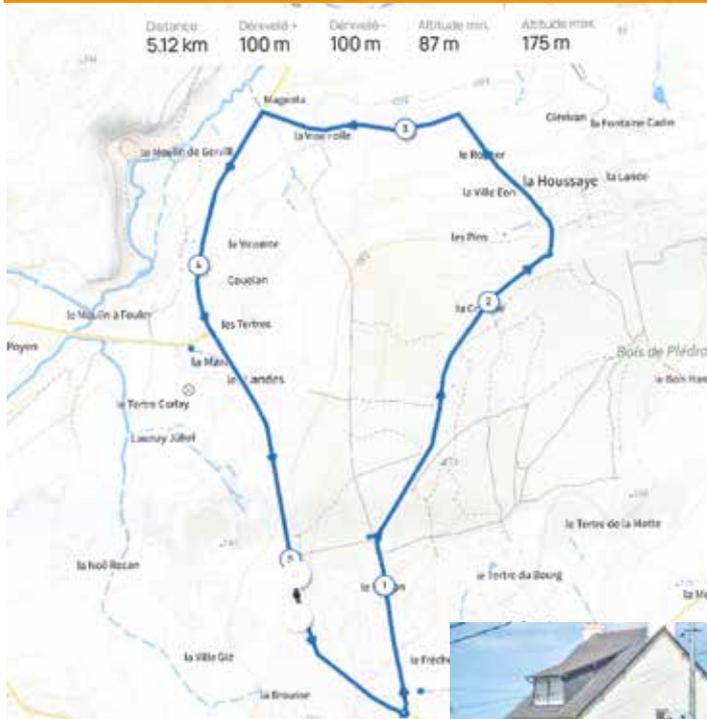
La Ville de Plédran accueille l'arrivée de la première étape de la 21<sup>ème</sup> édition de la course cycliste « St-Brieuc Agglo Tour » le samedi 17 août. Les cyclistes arriveront de la Croix de Piruit pour gravir à six reprises la célèbre côte de Magenta ou sera jugée l'arrivée, vers 17h49, au terme d'une étape longue de 160 km.

Ecole de cyclisme et courses d'attente également au programme de cette journée sportive. Les horaires définitifs et nombre de tours seront communiqués par voie de presse les jours précédents l'évènement.

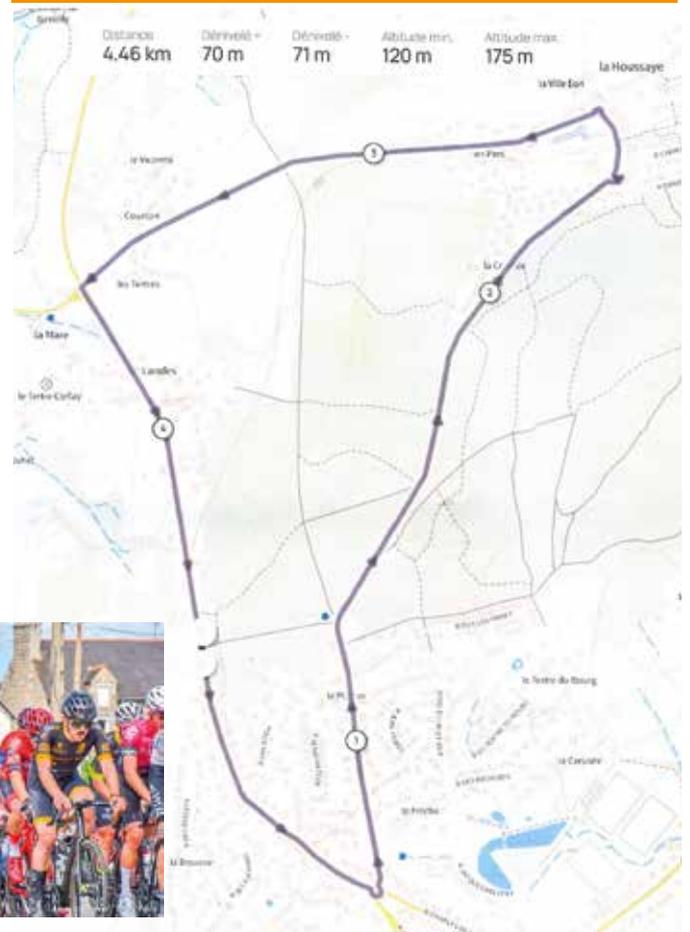


Buvette et restauration rapide sur place par le comité des fêtes de Plédran

Plan du circuit final de l'Agglo Tour et des courses d'attente (circuit de 5.12 km)



Plan du circuit Ecole de cyclisme (circuit de 4.46 km)



# Un archéologue à Plédran

## portrait de Gerard Matser

**Soutenu par Saint-Brieuc Armor Agglomération et une aide de l'Etat, la ville de Plédran vient de recruter Gerard Matser, doctorant en archéologie, pour trois ans.**

D'origine néerlandaise, Gerard Matser et sa famille arrivent en France en 2003. Gerard commence sa scolarité en CP à Ploeuc-l'Hermitage. Au Lycée Rabelais de Saint-Brieuc, il obtient un bac littéraire en 2015. Il étudie depuis à l'Université Rennes 2.

Depuis ses 10 ans environ, Gerard Matser est passionné par l'Histoire. En Terminale, il envisage des études dans cette discipline. Mais il lui semble que l'archéologie se tourne plus vers l'humain ordinaire, sa vie, ses choix et ses passions. Lors des fouilles, les objets personnels retrouvés, ou artefacts, racontent l'histoire personnelle du propriétaire. Et Gerard va étudier les objets retrouvés au Camp de Péran.

Cet intérêt pour le monument historique de Plédran s'explique. En 2008, lors de la construction de la rocade de Saint-Brieuc, une fouille préventive à La Porte Allain (Trégueux) a mis au jour une petite ville « gauloise » (on parle plutôt des Celtes). Lors d'une porte ouverte, Gerard Matser et ses sœurs accompagnent leur mère découvrir cette partie de l'histoire locale. Même s'il n'est pas impressionné, ça laisse des traces. Lors du choix du Master, le futur directeur de mémoire (et de thèse) de Gerard, Dominique Allios, propose d'étudier les « vikings » en Bretagne et le Camp de Péran. Durant les deux années qui suivent, ils actualisent les données issues des fouilles du Camp par M. Nicolardot entre 1983 et 1990. Gerard participe aussi aux Journées européennes du patrimoine 2018 au Camp, à la fête viking de 2019. Puis il fait visiter le site à des collégiens, écoliers, membres de l'UTL de Lamballe ou touristes de passage...

Le sujet de la thèse vise à étudier l'occupation de la Baie de Saint-Brieuc durant le Haut Moyen-Âge (VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Il faut voir le Camp de Péran comme un élément dans une occupation territoriale plus large. Ses occupants interagissent avec des habitants des alentours. Ils achètent des objets lointains, comme des épées, des lances, des chaudrons... Ces échanges ne sont que rarement mentionnés dans les textes de l'époque, et c'est là que l'archéologie intervient.

Le montage du projet de thèse est long. Gerard Matser n'obtient pas de contrat doctoral avec l'université Rennes 2, les places étant très rares. Il pense alors à une Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre). Ce dispositif permet à une entreprise ou une collectivité de bénéficier d'une aide financière de l'État pour recruter un jeune doctorant



dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche (ici le CReAAH à Rennes), conduiront à la soutenance d'une thèse. Après quelques péripéties administratives, la ville de Plédran, soutenue par Saint-Brieuc Armor Agglomération, recrute Gerard le premier mars 2024.

Et maintenant ? Gerard Matser a commencé à répertorier les sites historiques de la commune, à en considérer le potentiel. En ce qui concerne la recherche archéologique, plusieurs sites ont été identifiés grâce aux photos aériennes, notamment dans le sud de la commune et à Lanfains, Yffiniac, Saint-Julien, Saint-Carreuc. En lien avec l'équipe de la médiathèque, des projets d'ateliers ou d'événements sont à l'étude pour présenter au public l'archéologie et les étapes des travaux de Gerard.



**GUINGUETTE À PLÉDRAN AU CHÂTEAU DE CRAFFAULT**  
**SAMEDI 24 AOÛT DE 19H À 23H**




Buvette et restauration sur place assurées par l'OGEC et l'APEL St Maurice

21-22H  
**CONCERT - JAYA**



EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS DANS L'APRÈS-MIDI PAR L'ASSOCIATION BELLES ET BIELLES D'ARMOR



FEU D'ARTIFICE À LA TOMBÉE DE LA NUIT

**ENTRÉE LIBRE**

**Horizon** PLEDRAN

Mairie de Plédran - Salle Horizon  
 02 96 64 30 30 - mairie@pledran.bzh  
 www.pledran.bzh



**FORUM DES ASSOCIATIONS**

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024**

10H à 17H

**SALLE HORIZON**

**Entrée libre**



# AGENDA

- > **MERCREDI 19 JUIN**
  - Journée Jeux olympiques
- > **VENDREDI 21 JUIN**
  - Fête de la Musique
- > **DIMANCHE 23 JUIN**
  - Kermesse école Saint-Maurice
  - Pardon de la chapelle Templière du Créac'h
- > **SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN**
  - Concours de boules - UCA
- > **DIMANCHE 30 JUIN**
  - Élections législatives - 1<sup>er</sup> tour
- > **DIMANCHE 7 JUILLET**
  - Élections législatives - 2<sup>e</sup> tour
- > **DU 7 AU 21 JUILLET**
  - Open de tennis
- > **SAMEDI 13 JUILLET**
  - Feu d'artifice
- > **DIMANCHE 28 JUILLET**
  - Navexpo - mini navigateurs
- > **SAMEDI 17 AOÛT**
  - Agglo tour
- > **SAMEDI 24 AOÛT**
  - Guinguette au château de Craffault
- > **SAMEDI 7 SEPTEMBRE**
  - Forum des associations
- > **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**
  - Flèche plédranaise - comité des fêtes



## Des pirates sur Plédran !

Lors de la deuxième semaine des vacances scolaires de printemps, les enfants de l'Accueil de Loisirs La Ribambelle (3-6 ans) ont participé à de nombreuses activités sur le thème des Pirates.

Au programme : fabrication des cache-œils ou des tricornes, décoration du bateau pirate sur une fresque murale ou encore la "boom" des pirates.



Le vendredi matin, les apprentis pirates ont pu déposer leurs pièces d'or au coffre de la banque !!! Des pièces d'or récupérées lors de la chasse au trésor organisée par l'équipe d'animation la veille.



## Le Conseil Municipal Enfants et M. Le Maire, visite du Sénat et l'Assemblée Nationale.

Ce mercredi 5 juin 2024, les membres du Conseil Municipal des Enfants de Plédran étaient conviés à une journée "citoyenne" à Paris. A l'arrivée dans la capitale, les enfants ont traversé le jardin du Luxembourg pour rejoindre le Sénat. Ils ont été reçus par Alain Cadec, Sénateur, pour une visite guidée. Après une pause déjeuner au Jardin des Tuileries, direction l'Assemblée Nationale où le Député Mickaël Cosson les a accueillis. Après une visite des bâtiments, les jeunes élus ont assisté à une séance de l'Assemblée. La journée s'est



terminée par une balade dans le quartier de la Madeleine afin d'apercevoir d'autres édifices publics tels que le Ministère de l'Intérieur et l'Élysée. Une journée bien remplie et pleine d'enseignements pour les jeunes élus de la commune qui étaient ravis de leur voyage !



## Treck solidaire

### Les Wonder Breizh soutiennent le cancer du sein !

Stéphanie, Marie-Morgane et Sandrine, vont se lancer dans quelques mois, à l'assaut du désert marocain, afin de soutenir les femmes touchées par le cancer du sein.

Stéphanie est cheffe d'établissement de l'école Saint-Maurice de Plédran, Marie-Morgane est taxi ambulancière à Moncontour, et Sandrine cheffe d'établissement de l'école Sainte-Anne de St-Brandan.

Pour se lancer dans ce projet un peu fou, elles ont créé une association : Les Wonder Breizh. Ce projet, c'est non seulement un soutien pour Stéphanie, touchée par cette maladie, mais également un défi pour chacune d'entre elles, et une envie de dire que tout est possible, qu'il faut garder espoir. C'est une envie d'aider ces femmes qui se battent tous les jours contre les maladies, la pauvreté, la violence.

L'association permettra de récolter des fonds pour mener à bien ce projet, et pour soutenir des associations partenaires, notamment Enfants du Désert dont la devise est « Apprendre à lire, à écrire et à compter est un droit pour tous », et Ruban Rose, qui soutient les femmes dans le dépistage du cancer.

Les Wonder Breizh préparent également quelques ventes, n'hésitez pas à suivre leurs aventures sur Facebook et Instagram.



Cette cause vous touche ? Vous êtes un particulier ? Une entreprise ? Vous pouvez les aider ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles.

**Vous pouvez également retrouver notre cagnotte en ligne sur : <https://www.helloasso.com/associations/wonder-breizh/collectes/wonder-breizh-rose-trip-maroc-2024-trek-feminin-et-solidaire>**

**Contacts : 06 86 75 50 01 / 06 68 02 88 72 / 06 86 92 07 17**

## Remise chèque de don Plédr'en Rose



Début avril, l'association Armoric'Scène a remis un chèque d'un montant de 4 450 euros (sur les 8 900 € collectés) au fonds de dotation Liamm au sein du service oncologie de l'hôpital Yves Le Foll de Saint-Brieuc.

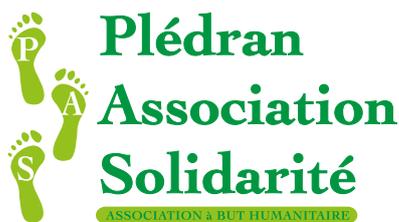
Cette association collecte des fonds sous forme de divers dons et aides pour la réalisation de projets en faveur des malades du cancer et de leurs accompagnants.



Merci à tous les donateurs d'Octobre Rose qui contribuent à aider la recherche (développement et innovation), à accompagner les patients et familles (qualité de soins, confort) et à poursuivre les collectes des fonds.

L'autre moitié de la somme totale sera remise prochainement à la ligue contre le cancer.





## Ce chèque de 900 € va aider l'école de Vakon au Bénin

Mi-mai, les membres de Plédran Association Solidarité (PAS), ont remis un chèque de 900 € à l'association Saint-Vincent-de-Paul, provenant des bénéfices de la soirée galettes-crêpes du vendredi 12 avril dernier. Un chèque remis en main propre à Monique Lалуque, Plédranaise et membre de l'association Saint-Vincent de Paul.

« Cet argent va permettre de poursuivre l'aménagement de l'école Notre-Dame des Enfants Déshérités de Vakon au Bénin », précise-t-elle. Depuis près de 20 ans maintenant, l'association plédranaise aide à agrandir cette école qui comptabilise aujourd'hui plus de 600 élèves scolarisés.



## Les mini-navigateurs : Dons SNSM



Courant mai, nous avons rencontré la SNSM du Guilvinec et de Saint-Quay Portrieux pour leur remettre à chacune un don afin de les remercier de leurs interventions courant novembre suite au naufrage de notre Vice-Président au large des îles Glénan.

A Saint-Quay, nous avons eu la chance de visiter leur bateau de sauvetage avec toutes les explications nécessaires concernant leurs matériels embarqués et la vie à bord. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur accueil.



**A noter :** prochaine manifestation **NAVEXPO se tiendra le dimanche 28 juillet** prochain sur le site Horizon. Comme tous les ans, vous pourrez voir évoluer sur le plan d'eau des maquettes navigantes et admirer les réalisations des membres de notre association et des clubs voisins.

Contact : [bihan.p@orange.fr](mailto:bihan.p@orange.fr) ou [malapert.chantal@orange.fr](mailto:malapert.chantal@orange.fr)

## Club Amitié Loisirs : Assemblée générale

### Le bureau du Club Amitié Loisirs



Gilbert Le Bellego, Michel Etienne, Jean-Baptiste Gouédard, Maryvonne Chatté, Bernard Bréhélin, Gilles Haguët.

### Le Conseil d'Administration



## “Ma petite forêt”

L'association « Ma petite forêt » a organisé dimanche 12 mai sa 5<sup>ème</sup> opération de nettoyage des bords de routes à Plédran. Près de 1 000 litres de déchets ont été ramassés dans les alentours du bois de Plédran.

Nous étions une dizaine à arpenter les routes autour du bois et avons terminé par un verre de l'amitié autour de viennoiseries pour clore cette matinée par un moment de convivialité.

**Depuis le mois de janvier, c'est un total de plus de 4 000 litres de déchets ramassés.**

A la fin de l'été ou au début de l'automne, un troc de graines potagères, de boutures, d'objets et d'outils que l'on n'utilise plus mais qui peuvent servir à d'autres, de recettes de cuisine (et de bien d'autres choses !) sera organisé : dites-nous si vous êtes intéressés... !

Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :  
[ma.petite.forêt.pledranaise@gmail.com](mailto:ma.petite.forêt.pledranaise@gmail.com)



## Sortie annuelle des Pousse-Cailloux

**Les membres des Pousse-Cailloux se sont rendus dans la région de Sarzeau durant 4 jours en mai pour leur sortie annuelle.**

Après une randonnée dans la forêt de Brocéliande au Val sans retour et l'arbre d'or, direction le village vacances du Ty An Diaoul à Sarzeau. Les jours suivants, marches d'environ 15 Km à la journée : Une du côté du Golf du Morbihan, l'autre près de l'océan aux environs du château de Suscinio. Le dernier jour, petite balade dans la région de Le tour du Parc avant de reprendre la direction de Plédran avec un arrêt à Malestroit pour une découverte de la ville.

**Le club organise des marches, les lundi, mercredi et dimanche sur des circuits de 8, 10 et 12 Km. Les départs se font en covoiturage à partir de la salle Horizon.**

Contact : 06 62 74 81 73 (Odile Leroy présidente)

## Les cyclos passent le brevet des 100 km

Au programme des adhérents du Cyclo Sport Plédranais le dimanche 12 mai, a eu lieu le brevet des 100 km.

Les participants ont emprunté un circuit les menant par Quintin, Corlay, Saint-Nicolas-du-Pélem, Sainte-Tréphine, Laniscat, Corlay, Le Bodéo, L'Hermitage-Lorge, Plœuc-sur-Lié avant un retour par Saint-Carreuc.

Seuls 5 cyclos ont réalisé le circuit en entier, tandis que les autres participants ont raccourci le parcours à Corlay.

En fin de matinée, tous se sont retrouvés à la Maison des associations pour un rafraîchissement bien mérité.

A la mi-juin, un brevet de 150 km sera au programme des cyclos volontaires.



Les cinq participants assis : de gauche à droite : Stéphane Collin, Claude Bruand, Chantal et Gérard Blévin et Gérard Rault.

# OPEN DE TENNIS

## LE MOINE MENUISERIE

**TENNIS PLEDRAN**

**INSCRIPTIONS**  
Application "TENUP"  
colson.dominique@hotmail.fr  
TEL : 06 07 40 45 25

DU 7 AU 21 JUILLET 2024

ENGAGEMENTS	CATÉGORIES
<p><b>Jeunes :</b> 12 € (1 catégorie) 21 € (2 catégories)</p> <p><b>Adultes :</b> 18 € (1 catégorie) 30 € (2 catégories)</p>	<p>11-14 ans filles / 15-18 ans filles 11-12 garçons / 13-14 ans garçons 15-16 garçons / 17-18 ans garçons Senior dames / Seniors messieurs +35 messieurs / +45 messieurs</p>

20 rue du challenge 22960 PLEDRAN

SURFACE: RÉSINE / JAT2: DOMINIQUE COLSON  
T.2024 52 22 0574 004

# BRADERIE

## JUILLET & AOUT 2024

### OUVERT A TOUS

LES SAMEDIS 6 & 20 JUILLET

3 - 17 & 31 AOUT

de 9h a 12h

-:-:-:-

les mercredis 10 & 24 juillet

de 14h a 17h

6 rue des ecoles  
pledran

# APEL-OGEC Saint-Maurice

## Nouveau bâtiment

Le lancement des travaux du nouveau bâtiment est prévu pour début juillet. La durée des travaux est estimée à 1 an. Pendant la période, certaines salles de classes seront réorganisées pour accueillir les élèves.

## Matinée travaux

La prochaine matinée travaux (à la portée de tous !) aura lieu samedi 6 juillet à partir de 9h dans la cour de l'école primaire, tous les volontaires sont les bienvenus (infos au 06.77.07.06.78).



## La kermesse

Les parents bénévoles préparent activement la prochaine kermesse de l'école St-Maurice, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 23 juin à partir de 12h pour un Cochon Grillé.

- Repas adultes 14 € (melon - cochon grillé/frites-ratatouille - fromage - dessert et café - 1 boisson offerte)
- Repas enfant 7 € (jambon - frites/ratatouille - yaourt à boire)

Vente des repas à l'école, par message instantané sur le Facebook des associations - école. [saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/saint.maurice.pledran) - ou par téléphone au 06.78.97.96.19

Retrouvez, en plus des stands de jeux, notre traditionnel concours de boules, une tombola avec un séjour au Domaine des Ormes à gagner, buvette et petite restauration toute la journée et nouveauté cette année une bourse aux livres.

- Pour cela les associations recherchent activement :
- **des lots** : Objets divers (jouets, peluches, jeux de société, articles de décoration, bons d'achat...), Services (prestations de coiffure..., places de cinéma ou de spectacle...)
  - **des livres** : pour enfants et adultes en bon état.
  - **des bénévoles** pour aider au bon déroulement de la journée : montage barnums, jeux de boules, stands, service repas, nettoyage, démontage ...

Pour déposer vos lots ou proposer votre aide, n'hésitez pas à prendre contact avec Xavier (06.78.97.96.19) ou Cédric (06.77.07.06.78).

**De l'aide de tous dépend la réussite de cette belle fête pour les enfants !**

## A noter

Les associations tiendront de nouveau la buvette du château de Craffault à la fin du mois d'août, événement à ne pas louper !



Pour suivre les actions des associations et de l'école, n'oubliez pas de suivre notre page facebook : [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)

## ■ ECOLE SAINT-MAURICE



### Projet « les jeux olympiques »

**Mardi 7 mai, c'était le lancement du projet de la dernière période autour des jeux olympiques !**

Avec notre classe partenaire de CE2, nous avons reproduit les anneaux olympiques à travers différentes techniques : déchirer, froisser, découper, plier et enrouler.

L'après-midi, entourés de lycéens de Marie Balavenne, nous avons participé à différents ateliers de sensibilisation pour prendre soin de soi : le sport, l'alimentation, les dangers du soleil, les accidents domestiques.

### Olympiades de la santé

Les élèves de la maternelle au CP ont participé aux Olympiades de la santé : par groupes de 5 ou 6, ils ont assisté à des ateliers de prévention sur le sommeil, les risques du soleil, le brossage des dents, les émotions, le consentement et le sport.

Un travail collaboratif qui ne demande qu'à être renouvelé.

Les enfants de la GS au CM ont commencé un cycle rugby avec Nick. Les séances se passent sur le terrain synthétique et en anglais puisque Nick est Gallois. C'est trop bien !



### Départ des CP CE1 à Guerlédan

**Comme toutes les années paires, les élèves de CP et CE1 de l'école se sont rendus à la base sportive départementale de Guerlédan.**

Au programme, découverte du tir à l'arc, course d'orientation, randonnée, accrobranche, traversée du lac (en long et en large) en bateau, visite guidée de l'abbaye de Bon Repos et du musée de l'électricité, veillée loto M&M's, veillée carte postale...

3 jours et 2 nuits bien remplis entre copains qui ont permis aux enfants de gagner en autonomie.



## ■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

### **Visite de la caserne des pompiers**

**Vendredi 17 mai, la classe de Grande Section s'est rendue à la caserne des pompiers du Perray.**

Guillaume, papa de Margaux et pompier professionnel, nous a consacré la matinée pour nous parler et nous passer en revue les divers aspects de son métier.

Il nous a présenté l'ambulance, ainsi que les différents gestes que le pompier doit parfaitement maîtriser. Les enfants, associés à certaines situations, se sont prêtés au jeu avec plaisir et grand intérêt.

Il nous a montré les différents véhicules pour les interventions (accidents, incendies.), avec à l'intérieur, les grosses pinces de désincarcération, les pompes à eau (accidents, incendies...).

Il s'est ensuite habillé pour montrer aux enfants les différents vêtements et accessoires portés par les pompiers, avant de leur proposer de mettre le casque et d'actionner la lance à eau.

Un grand moment a suivi avec le déploiement de la grande échelle... sous les yeux écarquillés des enfants.

La visite s'est terminée par un parcours sportif car comme l'a expliqué Guillaume, le pompier fait plusieurs heures de sport par jour pour se maintenir en forme et être apte à affronter toute sorte de situations.

Ce fut un grand moment pour les élèves mais aussi pour les adultes accompagnateurs.

Nous ne pouvons tous qu'être admiratifs devant ces hommes si altruistes et courageux.

Cette visite complète suscitera certainement des vocations tant elle a été menée rondement et avec une grande pédagogie.



### **Inscriptions Ecole Maternelle**

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2024, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2024/2025, de prendre contact avec l'école dès que possible.

**Tél : 02.96.42.26.33**

**Tous les enfants nés en 2022 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.**

## ■ ECOLE LES COTEAUX

### Classe découverte à Saint-Lunaire

Les élèves de CM1/CM2 sont partis pendant 3 jours en classe découverte à Saint-Lunaire (35), organisée par l'USEP Bretagne avec 3 autres classes (une classe par département de Bretagne).

Au programme : course d'orientation dans les rues intra-muros de Saint-Malo, congrès des enfants sur les jeux olympiques au Conseil Régional de Rennes, randonnée culturelle dans le centre historique de Rennes et activités aquatiques (catamaran).

Gwiñver était du voyage et nous a accompagné sur toutes les activités.

Ce séjour, sur le thème du sport et du partage, a ravi l'ensemble des élèves.

Merci à la municipalité et à l'amicale laïque pour leur participation financière.



### Les jeux olympiques de l'USEP 22

Dans le cadre de notre projet de classe USEP, les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école ont participé aux olympiades organisées par l'USEP dans la salle d'athlétisme Maryvonne Dupureur à Saint-Brieuc.

Chaque classe présente devait choisir un pays et défilait aux couleurs de celui-ci. Les élèves des Coteaux ont choisi le Bénin en soutien à l'association plédranaise OVIGBE, association qui mène des actions pour les enfants mais également envers la population défavorisée autour de la capitale du Bénin, Porto-Novo.

Ce fut une belle journée sportive et solidaire.

Merci à l'amicale laïque pour le financement des licences et du transport.



### Un "P'tit tour à pied" pour les écoliers

Dans le cadre de leur projet USEP, l'ensemble des élèves de l'école du CP jusqu'au CM2 se sont rendus sur le GR 34 entre Plouha et Saint-Quay-Portrieux pour participer avec d'autres écoles du département au « P'tit tour à pied » organisé par l'Usep 22 (Union sportive de l'enseignement du premier degré).

Lors de cette belle journée, accompagnés de leurs enseignants et de quelques parents, les élèves du cycle 2 (CP au CE2) ont parcouru 9,5 kilomètres et le cycle 3 (CM1 et CM2) presque 14 km en passant par le village de Trévèneuc.

Grâce à cette journée sportive, ils ont pu profiter des beaux paysages que nous offre la côte bretonne.

Merci à l'amicale laïque pour le financement des transports !



## "Sew Must Go On"

**C'est le nom de la marque de prêt à porter et sur-mesure qui vient de s'installer en face de la salle horizon, rue Jacques Prévert.**

C'est dans un univers coloré que l'on découvre l'atelier de Pauline, 33 ans, passionnée par la couture, la mode, les vêtements et les bijoux. *"J'ai appris la couture en autodidacte parce que je n'étais pas inspirée par les couleurs et le style de ce que proposent les grandes enseignes, mais aussi frustrée par le manque de grandes tailles ou les coupes qui ne correspondent pas à ma morphologie."* Après dix années de perfectionnement, une formation professionnelle, Pauline a lancé son entreprise "Sew Must Go On" où elle vous propose des vêtements en prêt à porter, personnalisés ou sur-mesure, ainsi que des bijoux en pâte polymère. *"Le vêtement doit s'adapter au corps, pas l'inverse. On se sent bien mieux dans un vêtement adapté à son corps et la couleur met de bonne humeur"*. Dans une démarche écoresponsable, Pauline a fait le choix de produire en petite quantité, le "slow production" et utilise le plus souvent possible des tissus en matières naturelles qu'elle recycle (draps, rideaux, couvertures) ou travaille avec des fournisseurs européens.

Souriante et très à l'écoute de ses clients, elle vous accueille avec bienveillance afin que chacun puisse se sentir à l'aise dans ses vêtements.

**Contact : 06 15 01 18 87 - Instagram : sew\_mustgo\_on**



## Caldea Massage

*Une nouvelle destination de bien-être ouvre ses portes à Plédran !*

Parmi les services proposés par Caldea Massage, on retrouve notamment :

- **Massage bébé** : favorisant le lien parent-enfant et contribuant au développement physique et émotionnel des tout-petits.
- **Massage pour femmes enceintes** : offrant un répit bienvenu aux futures mamans tout en soulageant les tensions liées à la grossesse.
- **Massage pour personnes âgées** : apportant un soulagement des douleurs articulaires et musculaires tout en offrant une présence chaleureuse et attentive.



**Contact**  
Magalle HOTEPLIN  
Fondatrice Caldea  
06 45 75 96 89  
caldeamassage@gmail.com

*Caldea*  
MASSAGE

22 le Madray, 22 960 Plédran  
@caldea\_massage

## Entretien espaces verts

**Godineau Guillaume**

Entretien de votre jardin  
Devis personnalisé et gratuit



Tel: 06.35.91.84.81  
g.godineau@orange.fr



## Le mot de la Minorité

### Il faut faire rentrer du cash !

Comme vous le savez désormais, la ville de Plédran est dans une situation budgétaire très difficile. Si des décisions fortes ne sont pas prises par M. Le Maire et sa majorité, l'avenir de la commune sera figé pour plusieurs années. Il faudra attendre que des emprunts se terminent pour retrouver des marges de manœuvre, c'est-à-dire après 2030/2032. L'urgence est d'augmenter la capacité d'autofinancement comme l'a écrit dans son rapport, la Direction des Finances Publiques. Aussi, celles et ceux qui se plaignent, à juste titre, de l'état des routes communales, devront attendre. Il en est de même pour celles et ceux qui espèrent une nouvelle salle omnisports. Quant à celles et ceux qui souhaiteraient construire sur la commune, ils devront patienter ou s'éloigner...

Depuis le début de ce mandat, le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, a validé plusieurs acquisitions de

terrains et bâtiments sans projet précis mais néanmoins à des prix trop élevés :

- Des terrains à la Cité des jardins en bordure de la rue du Général de Gaulle ;
- Les terrains de l'ancienne Ecole Saint-Maurice, rue des Ecoles
- La Maison Gallèse, 2 rue du Général de Gaulle

Pour sortir de cette situation intenable pour le développement de Plédran, lors du Conseil municipal de mars, la minorité a fait deux propositions applicables à court terme, partant du principe qu'il fallait faire rentrer de l'argent afin de ne pas continuer à emprunter au-delà du raisonnable déjà atteint :

- Revendre la Maison Gallèse pour laquelle il n'y a aucun projet communal sérieux et surtout pas une maison médicale dans un bâtiment à étages et sans ascenseur. Regardons autour de Plédran les maisons médicales qui viennent d'ouvrir. Regardons aussi les

actuels cabinets des médecins plédranais. Dans tous les cas, ce sont des plains-pieds.

- Passer un marché avec un lotisseur pour ouvrir à la construction et donc à la vente, les terrains achetés pour cela par l'ancienne majorité. Outre le fait qu'il est temps de valoriser ces achats, l'arrivée de nouveaux ménages sur Plédran se traduirait inévitablement par des effectifs scolaires en hausse, de nouveaux consommateurs pour nos commerces et des adhérents potentiels pour la vie associative.

La gestion municipale ressemble à celle d'un ménage. Lorsqu'on est endetté, il faut si possible, trouver un moyen de faire rentrer de l'argent .... sans emprunter davantage. Nos propositions relèvent donc du bon sens : assurer le développement de Plédran tout en maîtrisant mieux la situation budgétaire. Il est urgent d'agir.

## Le mot de la Majorité

### Comment se détermine le programme de voirie

Les propositions de réfection des chaussées, pour l'année, se déterminent en commission voirie. Cette commission, validée en Conseil Municipal, est constituée d'élus municipaux et d'administrés volontaires qui présentent un intérêt certain pour cette thématique. On y trouve aussi d'anciens agents des travaux publics et employés communaux qui apportent d'ailleurs de précieux conseils, car ils ont une bonne connaissance du terrain.

Chaque trimestre, la commission se réunit autour de Jean-Yves Josse, adjoint en charge des travaux accompagné de Christophe Champalou, directeur des services techniques de la ville et de Joaquin Rebours, son adjoint.

Au mois de septembre, la liste des voiries nécessitant des travaux est présentée. Elle découle bien souvent du retour des membres de la commission travaux et des services techniques qui sillonnent les voies communales toute l'année. Mais aussi des élus qui, lors des visites

de quartiers notamment, rencontrent les habitants qui leur font part de certaines observations et travaux à prévoir.

Ensuite, ces réfections de voiries sont estimées financièrement par les services. Les priorités ou urgences sont analysées et présentées lors de la commission de novembre. Elle émet alors un avis, son rôle étant consultatif. Ce travail de fond est très important dans le processus de décision.

En effet, lors de la préparation du budget, l'adjoint aux travaux présente à M. le Maire, à l'adjoint aux Finances (Gaëtan Jehanno) et à la Directrice générale (Magalie Pédron) le fruit de ce travail minutieux.

A l'issue de cette réunion, il ressort un arbitrage à la fois financier mais aussi technique. En effet, il faut savoir trancher entre l'urgent, l'important, le récurrent et la capacité financière de la commune.

C'est enfin en Conseil Municipal que le programme des travaux de voirie est validé définitivement, présenté, dans

un premier temps en février à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, il est ensuite entériné lors du vote du budget général, au mois de mars de chaque année.

A l'issue, les services techniques rencontrent l'entreprise titulaire du marché afin d'établir les plannings d'interventions selon les types de travaux, les contraintes et surtout la disponibilité des différentes équipes de l'entreprise.

Depuis 2014, 5 millions d'euros ont été investis.

Mais nous voici au mois de juin qui marque le début de la saison estivale et le début des vacances pour beaucoup d'entre nous.

Que cette période, soit pour vous et vos proches, propice au ressourcement et retrouvailles en famille ou entre amis.

Bel été ensoleillé à toutes et tous !

## Le mot en gallo

### Ah les belles pllantes...més gâre a ben melâyer! (1)

(Sieute du maez dernier)

La fêt uit jours d'ela, les copines e les vaizines avint pâssé lous comandés de biaoté "Belgoule" a Josehine, a la réunion céz Yvette...

Sitot qi sont erivés, Josephine s'en va les porter a chaqhune.

En permier céz Yolande.

Sa vaizine Térése se trouve céz yelle den le moment-la.

-Térése (T) : Ah Yolande, vaici les produits de biaoté!

-Yolande (Y) : Vére, je sonje qe la va étr du bon, pasqe la n'ét pàs doné!

(T) : J'alons demarer...je verons ben le résultat.

Un maez pus târd, Térése telefone a Yolande: Viens-tu baire un tè d'o mai (2)?

(Y) : Je veûs ben. Merci. J'erive!

(T) : Regarde un petit, j'e rajiéni de diz ans!

(Y) : Vére, mai etout. J'etaes toute chifée (3) e vla ma piao douce come un poupon!

E t'as ti essayé la crème pour les mains?

(T) : Vére, més o lésse des grains.

(Y) : T'as ben melâyé les deûz produits?

Su les tubes y'avaet le dessin d'ene main.

(T) : Atends un petit, je regarde...Ah, nenna!

Je me se trompée. J'e melâyé le permier o la crème de nétéé pour la figure!

(Y) : T'es don ben diote. La n'ét pàs drôle (4) qe la piao de tes mains ét de même!

(T) : Més le produit pour les ergots (5) ét vrai ben. Regarde mes piës!

(Y) : Dame vére, Madame va pouvoir mettr du rouje su ses ergots!

(T) : Ah, je fés tout come ben les chôzes qheuques fais (6)! Més etends don qe je te feré vair mes qhettes (7)

(Y) : Formidabl, o sont douces come du velou! (8) Més j'e pàs prin esti-la (9).

(T) : Je vas te doner mon échantillon...e pés la, y'a ren a melâyer!

Térése e Yolande sont ben d'assent (10) :

la ét tout come formidabl...e ren qe des pllantes ét core mieûs!!!

*Yolande Boitard e Annie Quinard*



- (1) mélanger
- (2) avec moi
- (3) fripée, ridée
- (4) étonnant
- (5) ongles de pieds
- (6) quelquefois
- (7) jambes
- (8) velours
- (9) celui-là
- (10) d'accord

## Petites annonces

■ A vendre camping-car Autostar 2003, bon état, 96000 km. Vidange, distribution ok, attelage, 2 batteries neuves. Contrôle étanchéité, prix à débattre  
Tél : 06 33 59 92 10

■ A vendre salon, canapé + 2 fauteuils. Tissu gris  
Très bon état, prix 350 € à débattre  
Tél : 06 07 06 91 05 heures repas

■ A vendre :  
- TV Led Samsung 138 cm, 55 pouces, achetée neuve en 04/2024 + extension de garantie de 3 ans. Prix 600 € à débattre.

- Appareil d'aide à la circulation sanguine Revitive Médic plus une télécommande peu servie. Acheté en mars 2021 au prix d'origine de 380 €. Prix 300 € à débattre.

- Lot de 3 boules bretonnes de compétition marque Atousport, excellent état. Prix 40 €.  
Tél : 06 20 58 75 69

## Marché le samedi matin

**Place de la Mairie de 8h à 12h30**

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



# FEU D'ARTIFICE

13 JUILLET À 23H15  
ESPACE HORIZON

Buvette et  
restauration par  
l'association  
Buggy

À PARTIR DE 19H00

DJ ET JEUX GONFLABLES

ENTRÉE LIBRE



ORGANISÉ PAR LA VILLE DE PLÉDRAN EN PARTENARIAT  
AVEC LA SOCIÉTÉ NUITS ÉTOILÉES